



Documentaire : la diversité en danger ?

TÉLÉVISION - Auteurs, réalisateurs et producteurs s'inquiètent de l'uniformisation croissante des documentaires.

L'envers de la médaille, diront certains. La production documentaire est confrontée à un paradoxe étonnant. D'un côté, le genre se porte bien, de l'autre son sentiment d'appauvrissement n'a jamais été aussi fort. Les professionnels s'en inquiètent. Les producteurs, par la voix du Syndicat des producteurs indépendants (SPI), ont saisi l'occasion du Sunny Side of the doc, marché international du documentaire qui vient de se tenir à La Rochelle, pour alerter sur les difficultés croissantes de leur métier : « Il est de plus en plus difficile de produire des premiers films et les réalisateurs ont de plus en plus de difficultés à vivre, constate Emmanuel Priou (Bonne Pioche productions). Il est urgent et nécessaire de garantir le pluralisme de l'œuvre documentaire. »

Le documentaire s'incarne sous de nombreuses formes d'écritures : portrait, documentaire d'investigation, docu-fiction, animalier, etc. Une diversité qui peine à trouver sa place sur le petit écran. Certes, des réalisateurs tels que

Jacques Malaterre, Patrick Rotman et Christophe Nick sont désormais bien installés. Au risque même d'être la caution « auteurs » de certaines chaînes. Le producteur Michel David (Zeugma films) n'y va pas par quatre chemins : « Il y a un Rithy Panh pour trente sujets pleurnichards sur les flics ou les putes. » Et de dénoncer un retour aux méthodes des années cinquante avec une « accumulation d'images pré-textes, des réponses qui remplacent les questionnements et une place omniprésente du commentaire ».

ARTE SUBIT AUSSI LA GROGNE DES AUTEURS

Alors, quid de la diversité des formats documentaires à la télévision ? Il faut avant tout mesurer le chemin parcouru. « En 1976, se souvient Jean-Michel Carré, on avait créé un groupe qui s'appelait La bande à lumière. À l'époque il n'y avait pas une heure de documentaire à la télévision ! Par la suite, la création de la Sept, devenue Arte, a redonné un sacré souffle au documentaire à la télévision. » Encore aujourd'hui, la chaîne

franco-allemande est le premier diffuseur du genre : 69 heures par semaine et un budget de 73 millions d'euros. 41 % du volume horaire global de la grille qui comprend aussi bien *les Mercredis de l'histoire* que l'expérimentale et poétique *Lucarne*. Pourtant, même Arte subit la grogne des auteurs. Ainsi *Les électrons libres* (voir ci-contre) demandent, entre autres, un plus grand respect du générique. « Ils passent à toute vitesse dans un coin de l'écran pendant que le générique du film d'après défile déjà », soupire Pascal Letellier, qui regrette que « Arte nous parle désormais d'obligation d'audimat ».

C'est dire si le reste du PAF est atteint par la gangrène du formatage. En ligne de mire : les collections, au cahier des charges draconien. Les critiques se focalisent sur « Empreintes » lancée par France 5. Ces 120 documentaires sur le parcours de personnalités, qui seront diffusés en octobre, sont d'ores et déjà taxés de « formatés », « course à la peopolisation », etc. « Qu'est-ce qu'un

film d'auteur ? répond Philippe Vilamidjana, directeur de l'antenne et des programmes de France 5. Ne diabolisons pas les mots. Caroline Huppert, qui réalise le portrait de Simone Veil, fera un film d'auteur. » Dans la série des réponses, Philippe Chazal, directeur des projets chez Arte France, a lancé aux producteurs : « N'oubliez pas que le mot diversité signifie aussi représenter la société et ses couleurs. Il ne s'agit pas seulement des animateurs, mais aussi des producteurs et des auteurs. Or je ne vois à cette table que des Blancs. » Quant à France 2, pour répondre aux attentes de diversité, elle crée un ciné-club. De janvier à juin, en deuxième partie de soirée, seront rediffusés les plus grands classiques du genre. « De *Nanouk à Mondovino* », précise Patricia Boutinard Rouelle, en charge des documentaires sur la chaîne. Histoire de « donner un aperçu de la richesse du genre ». Quant aux mines d'or d'aujourd'hui, enfouies dans les cartons, elles peuvent toujours attendre.

Marie Barbier

OBJET
TÉLÉVISUEL
NON IDENTIFIÉ

Quel est le point commun entre *les Derniers Jours de Pompéi*, *Affaires classées* et *Le papier ne peut pas envelopper la braise*, du réalisateur Rithy Panh sur les prostituées cambodgiennes ? Tous ces films ont été diffusés à la télévision sous le label « documentaire ». On assiste depuis quelque temps à un glissement sémantique qui n'est pas sans conséquences. Car ces appellations renvoient à des terminologies officielles qui déterminent les mécanismes de financement du documentaire. Pour attirer le chaland, les chaînes sont prêtes à désigner comme documentaire tout reportage sortant du cadre du JT. Pourtant, reportage et documentaire sont deux genres bien distincts. Le premier se veut journalistique et objectif, quand le deuxième revendique clairement son parti pris. L'instance de régulation n'arrange pas les choses. Le CSA en a fait un genre fourre-tout qui comprend le docu-fiction, les reportages sur les people et même la télé-réalité... Depuis quinze ans, le documentaire est rangé dans la catégorie « œuvre audiovisuelle » avec les magazines, les concerts et autres divertissements qui sont imposés aux chaînes en quota et, surtout, peuvent ainsi prétendre à des aides financières...

M. B.